



Action de formation pour l'exercice d'activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques



POURQUOI ?

Pour pouvoir exercer certains métiers auprès d'animaux, une attestation de connaissance est obligatoire.

POUR QUI ?

L'action de formation pour l'exercice d'activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques (CAD) est destinée à toute personne exerçant les activités suivantes :

- Gestion d'une fourrière ou d'un refuge
- Elevage de chiens ou de chats, donnant lieu à la vente d'au moins deux portées par an
- Exercice à titre commercial des activités :
 - o De vente d'animaux domestiques (vendeurs en animalerie par exemple)
 - o De transit d'animaux domestiques (ambulancier animalier, taxi animalier ...)
 - o De garde d'animaux domestiques (garde en famille d'accueil, garde à domicile, service chenil...)
- Exercice à titre commercial des activités d'éducation, de dressage (éducateur canin...)
- Présentation au public de chiens et de chats

Ce document atteste que le titulaire dispose de « connaissances relatives aux besoins physiologiques, biologiques, comportementaux et à l'entretien des animaux de compagnie ».

COMMENT ?

Suivre la formation en présentiel d'une durée de :

- **14 heures** dans le cas où le candidat choisi une seule espèce d'animaux (chien). L'évaluation sera effectuée à la fin des 14 heures de formation et sera d'une durée de 30 minutes.
- **18 heures** dans le cas où le candidat choisi une espèce supplémentaire (ex : chien + chat). L'évaluation sera alors de 45 minutes.

RESULTATS ?

Une attestation de suivi de la formation sera remise à chaque participant à l'issue de la formation.

Dans le cas où le candidat satisfait aux exigences de l'évaluation, une attestation de connaissance lui sera remise par les services de la **Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie**.

COMBIEN ?

210 € pour une catégorie (chien) et 270 € pour le choix de deux catégories (chien et chat).

QUAND ?

| | | |
|-----------------------------|-----------------------|--------------------------|
| - Du 13 au 15 novembre 2018 | Mardi : 8h30/12h30 | 13h45/17h15 |
| - Du 08 au 10 janvier 2019 | Mercredi : 8h30/12h30 | 13h45/17h15 |
| - Du 19 au 21 mars 2019 | Jeudi : 8h30/12h30 | 13h45/14h30 (Évaluation) |
| - Du 25 au 27 juin 2019 | | |

ET APRES ?

Le candidat doit actualiser ses connaissances au maximum **tous les dix ans** pour la ou les espèces d'animaux pour laquelle ou lesquelles l'attestation lui a été délivré.

MAISON FAMILIALE RURALE

Centre de formation par alternance aux métiers du chien et du chat

4 Avenue des Canadiens 76 270 NEUFCHATEL EN BRAY

02-32-97-90-90

Contact : mfr.neufchatel@mfr.asso.fr

RÉUSSIR
autrement

4. LE PRIX DE LA PRESTATION EST FIXÉ A :

| Prestations | Durée | Tarif* |
|-------------------------------------|-----------|--------|
| Formation 1 animal (chien) | 14 Heures | 210 € |
| Formation 2 animaux (chien et chat) | 18 Heures | 270 € |

*Déjeuners non compris

Réservation repas à la MFR de Neufchâtel en Bray (5.80 €/repas) OUI NON

5. REGLEMENT

1^{er} cas : Le candidat finance lui-même sa formation ; il verse un acompte de 30% par chèque bancaire à établir à l'ordre de la MFR de Neufchâtel en Bray.

- 63 € Formation 1 animal « Chien »
- 81 € Formation 2 animaux « Chien et Chat »

Le solde de la prestation doit être versé par chèque bancaire à établir à l'ordre de la MFR de Neufchatel en Bray 10 jours avant le début de la formation.

- 147 € Formation 1 animal « Chien »
- 189 € Formation 2 animaux « Chien et Chat »

L'INSCRIPTION SERA DEFINITIVE QU'A RECEPTION DU SOLDE DE LA PRESTATION

2^{ème} cas : Le candidat bénéficie d'un financement ; il joint l'accord de prise en charge maximum 30 jours avant le début de la Formation.

6. PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Acompte de 30% par Chèque bancaire
- Photocopie pièce d'identité avec photographie récente
- Accord de prise en charge (pour les candidats bénéficiant d'un financement)

Je, soussigné(e)..... M'engage à passer les épreuves d'évaluation des connaissances requises pour l'exercice liées aux animaux de compagnie dans les conditions précisées dans le règlement d'évaluation dont j'ai pris connaissance.

Fait à :Le : ___ / ___ / 20___

Signature